

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N°50

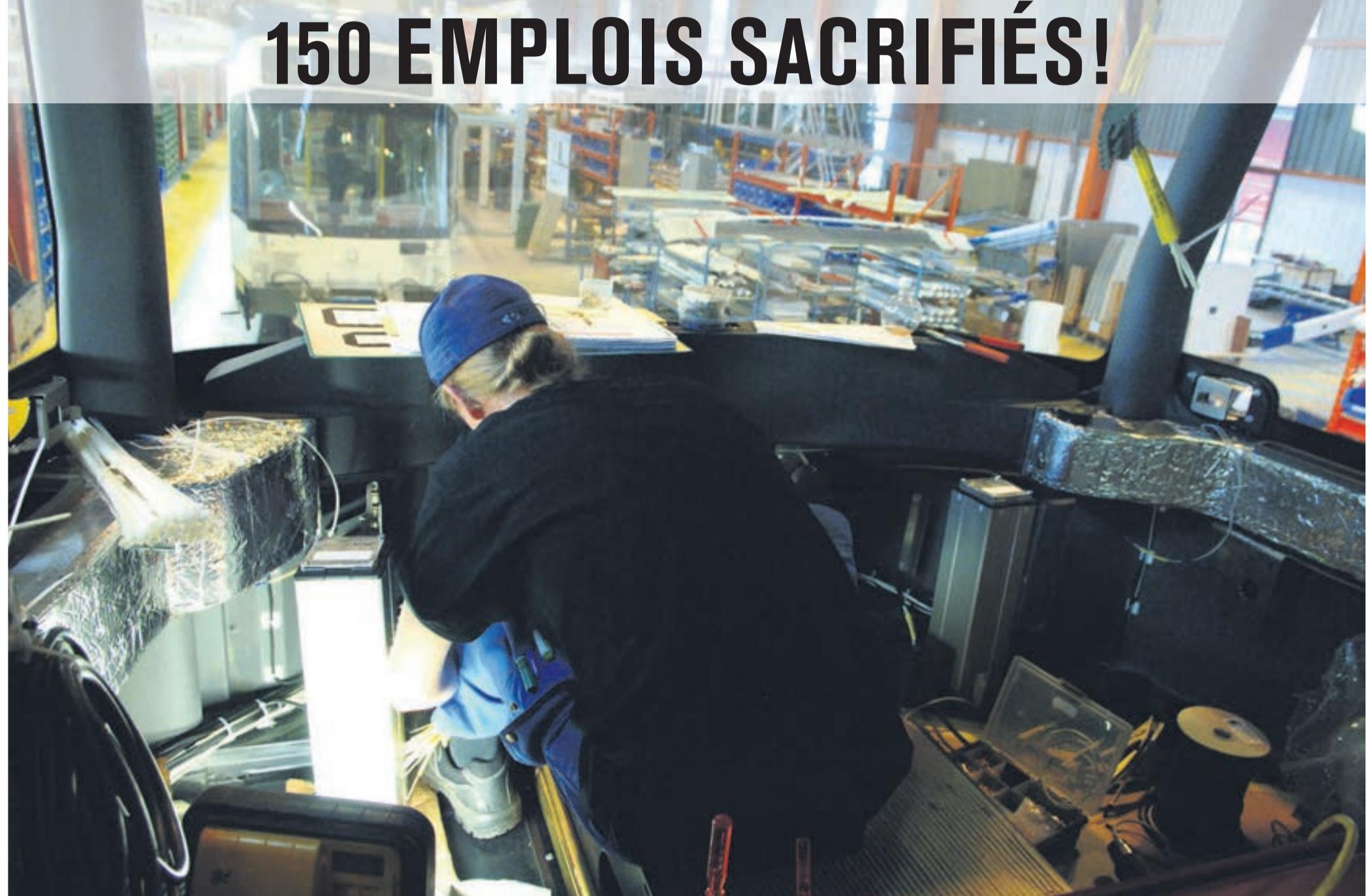
24^e année · mercredi 15 décembre 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

150 EMPLOIS SACRIFIÉS!



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

Coup dur pour les travailleurs d'Alstom-Bombardier. D'ici le printemps, le constructeur français veut supprimer 150 emplois sur son site de Villeneuve, soit un tiers des effectifs. La consultation, ouverte la semaine passée, court jusqu'à fin février. Une première séance a déjà réuni les partenaires sociaux dont Unia. PAGE 9

POINT DE MIRE

Impératifs boosters

Sonya Mermoud

P récarité en progression dans nos frontières: 735 000 personnes, soit près de 9% de la population, vivent dans la pauvreté; 600 000 résidentes peinent de surcroît à joindre les deux bouts. Au total, un individu sur six se bat pour tenir la tête hors de l'eau. Une réalité mise en lumière par Caritas Suisse. L'ONG vient de publier un rapport sur la thématique et propose différentes pistes pour inverser la tendance. La situation n'est pas nouvelle, mais elle n'a cessé de gagner du terrain, encore aggravée par la crise sanitaire qui l'a rendue plus visible. Et fait basculer des gens au seuil de la nécessité dans une misère qui désormais dit son nom. Parallèlement, les inégalités continuent à se creuser. En Suisse comme dans la plupart des pays riches. Aujourd'hui,

moins de 2% de la population helvétique imposable possède autant que les 98% restants. A l'échelle planétaire, selon la nouvelle enquête sur le sujet menée par World Inequality Lab, le gouffre séparant de poignées d'ultra-riches du monde se révèle abyssal; les fortunes, boostées par l'effet du Covid, stratosphériques. Un chiffre pour l'illustrer: la petite caste des 1% des nantis, soit ceux qui disposent d'au moins 1,3 milliard de patrimoine, a capté plus du tiers de la fortune de la planète depuis 1995! Le niveau de disparités actuel se situe, selon les auteurs de la recherche, à celui prévalant... à l'époque coloniale! Autant d'informations révélatrices de modèles socioéconomiques qui ne servent plus depuis longtemps les intérêts du plus grand nombre. Des systèmes construits sur l'injustice, l'exploitation et le mépris de l'ensemble, élargissant chaque jour davantage le cercle des personnes les moins bien loties.

Cette situation n'a rien d'inéluctable, ici comme ailleurs, mais exige une volonté politique qui fait défaut. Une régulation des finances. L'abandon une fois pour toute de la théorie alibi du ruisseau. Comme des indécentes normes des cadeaux fiscaux. En Suisse, précarité et pauvreté peuvent être clairement prévenues et combattues. Notre pays en a largement les moyens. Les causes sont connues, entre salaires indignes, qualifications lacunaires - la numérisation à tous les échelons de la société laissant notamment nombre de ses membres dans la marge - et aides sociales insuffisantes et trop restrictives. Sans oublier l'impact de facteurs

aggravants avec des primes maladie et des loyers qui ont explosé ces dernières années. Pour enrayer la spirale de la précarité, la lutte doit se mener sur plusieurs fronts. Celui du travail d'abord et la promotion d'emplois décents. En clair, des jobs équitablement rémunérés et une égalité salariale dans les faits. Dans ce sens, l'introduction de revenus minimums dans différents cantons et la conclusion de conventions collectives de travail soutiennent ces visées. Trop de personnes actives entrent en effet dans la catégorie des *working poor*, touchant des salaires qui ne permettent pas d'appréhender les fins de mois avec sérénité. Trop de personnes encore, dont nombre de femmes, travaillent aussi à temps partiel ou sur appel, contre leur volonté. Les obligations familiales et le manque de structures d'accueil des enfants à des prix abordables compliquent aussi la tâche de travailleuses. Un problème facilement soluble. Comme il est possible d'offrir à tout un chacun des formations de rattrapage, continues ou de reconversion professionnelle. La bataille contre l'indigence passe encore par un resserrement des mailles du filet social. Avec des prestations complémentaires revues à la hausse. Avec un minimum vital garanti pour tous et ce indépendamment du statut de séjour. Rien d'insurmontable dans l'opulente Suisse. Juste une question de partage, de redistribution équitable des richesses et des boosters politiques pour enrayer l'épidémie galopante d'inégalités toujours plus criantes...■

PROFIL



Véronique Ducret,
une féministe engagée.

PAGE 2

SUISSE

Multinationales choyées
par le gouvernement.

PAGE 3

GENÈVE

Le personnel de l'Ecole Internationale sous le choc.

PAGE 5

NUMÉRISATION

Les défis des aînés.

PAGE 7

«NOS LUTTES ONT FAIT BOUGER LES LIGNES»

Féministe engagée, Véronique Ducret cosigne un livre hommage qui retrace le combat contre le harcèlement sexuel au travail à Genève. Et invite les jeunes femmes à reprendre le flambeau

Manon Todesco

Certains destins sont tout tracés, maîtrisés. D'autres se construisent pas à pas, au gré des événements et des opportunités qui se présentent. C'est le cas de Véronique Ducret, dont la carrière professionnelle, dit-elle, est étroitement liée à son parcours de militante féministe. Cette Genevoise aujourd'hui retraitée, psychologue sociale de formation, a, entre autres mille choses, cofondé en 1998 le deuxième Observatoire, l'Institut romand de recherche et de formation sur les rapports de genre. Son thème de prédilection: le harcèlement sexuel au travail. Une lutte à laquelle elle a dédié des décennies, et ce n'est pas fini, puisqu'elle cosigne aujourd'hui avec Anne-Marie Barone *Quand les femmes ont dit Basta. Premières luttes contre le harcèlement sexuel au travail à Genève*¹.

Mais commençons par le début. Véronique Ducret arrive en 1955, derrière une grande sœur. «Pour mon père, le deuxième enfant devait être un garçon, et je l'ai ressenti très fort.» Elle est ce qu'on attendait d'elle: une petite fille sage et bonne à l'école, mais à l'intérieur, ça bouillonne.

CAUCHEMAR QUOTIDIEN

Son environnement familial n'est pas très militant. Jeune, elle se focalise d'abord sur les injustices sociales et la lutte des classes. Ce n'est que plus tard, vers sa majorité, qu'elle se sensibilise au féminisme. «Je me suis ensuite engagée à travers des actions, notamment pour le droit à l'avortement, quand j'avais une vingtaine d'années.» Une expérience est fondatrice: son apprentissage de constructrice de machines dans une grande entreprise de la métallurgie. «Je voulais découvrir le monde du travail mais aussi faire un métier dans lequel les femmes n'avaient pas leur place.» Elle découvre la FTMH et se syndique pour la première fois. Le harcèlement sexuel, elle le subit de plein fouet. «Pendant une année, chaque matin je devais traverser un immense cou-

loir qui me menait à l'atelier. C'était un cauchemar. Je devais encaisser des sifflements, des propos et des gestes déplacés. Si bien que le soir, j'imaginais construire un souterrain pour pouvoir passer en dessous tellement ça m'était pénible.» Sur le coup, à 20 ans, elle n'est pas armée pour affronter ce genre de situation. Elle obtient son diplôme, se fait engager mais comprend vite que ce serait très compliqué de se faire une place dans ce monde. «On me donnait des tâches qui n'étaient pas à la hauteur de mes compétences. Je n'ai pas eu la force de me battre, je suis partie et j'ai travaillé dans l'horlogerie pour gagner ma vie. J'ai fait partie du comité horloger, j'ai aussi été déléguée des femmes pour Genève, et j'ai été licenciée deux ans plus tard pour activité syndicale.»

DE FIL EN AIGUILLE

Véronique Ducret se replonge ensuite dans les études, de psychologie, et obtient sa licence. A cette époque, elle est marquée par le procès de deux squatteuses violées à Genève par une bande d'hommes. «Les études académiques, c'était bien, mais ce qui m'intéressait, c'était la vraie vie et surtout les violences faites aux femmes.» Elle cofondera alors la permanence Viol Secours à Genève, après des rencontres militantes. «Ça m'est un peu tombé dessus.» En parallèle, elle milite au sein du Comité contre le harcèlement sexuel, marqué par la bataille devant les tribunaux de Maria, ouvrière licenciée après avoir été harcelée par son employeur. «Je l'ai accompagnée dans toutes ses démarches. Elle a eu un courage incroyable.» C'est ainsi qu'elle obtient un mandat pour mener sa première recherche² en 1993 auprès d'une cinquantaine d'entreprises sur le harcèlement sexuel au travail. L'ampleur du phénomène est telle qu'elle devient formatrice, un peu malgré elle. C'est là que naît le deuxième Observatoire, qui s'attellera à publier des recherches mais aussi des brochures pour sensibiliser les professionnels aux questions de harcèlement et de genre.

COMBAT MIS À L'HONNEUR

Après toutes ces années de lutte contre le harcèlement sexuel, quel bilan? «Grâce à la LEg, on a déjà un terme pour le nommer. Le sujet est moins tabou, et on en a une meilleure connaissance. Le gros problème, c'est qu'on met encore systématiquement la parole des victimes en doute.» L'autre hic, c'est que les seules plaintes devant les Tribunaux émanent de femmes licenciées, qui n'ont donc plus rien à perdre. «Il y a encore beaucoup de travail à faire!» Ce livre¹ est donc une évidence. «J'étais presque à la retraite, et Anne-Marie me propose ce projet, je n'ai pas hésité une seconde. Nous avions plein d'archives,

il fallait en faire quelque chose.» L'ouvrage rend hommage à plusieurs décennies de lutte, mais aussi aux femmes qui se sont battues. On y retrouve des analyses, des faits marquants, des visuels mais également des histoires humaines et des moments forts de solidarité et de complicité. «Nos luttes ont été fondamentales et elles ont permis d'obtenir des avancées importantes qui ont changé la donne. Il y a aussi une volonté de le transmettre aux jeunes femmes et de les inviter à poursuivre le combat.»

ET MAINTENANT?

«C'est quand que tu vas vraiment t'arrêter?» A la question posée par ses

proches, notamment ses deux filles – elles aussi féministes, pour sa plus grande fierté – Véronique Ducret répond qu'elle ne sait pas. «Je ne suis pas quelqu'une qui a des projets. J'accueille ce qui arrive et qui me paraît intéressant.» Très discrète sur sa vie privée, elle confie toutefois avoir l'envie de se mettre au théâtre féministe. Peut-être la verrà-t-on sous peu sur les planches... ■

¹ *Quand les femmes ont dit Basta. Premières luttes contre le harcèlement sexuel au travail à Genève*, BSN Press, 2021, disponible en librairie.

² *Harcèlement sexuel: la réalité cachée des femmes au travail*, Véronique Ducret et Chloé Fehlmann, 1993.

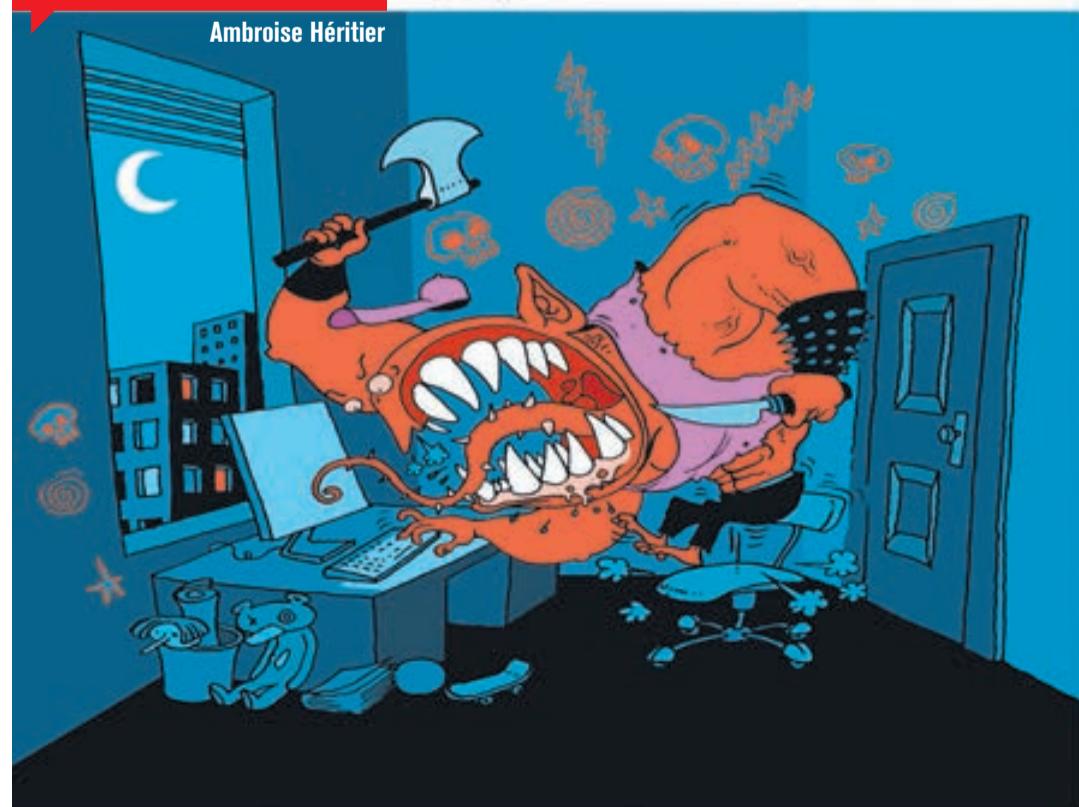


Véronique Ducret a mené nombre de combats en faveur des droits des femmes.

LES TRAITS TIRÉS

QUAND Les réseaux sociaux font LA LOI

Ambroise Héritier



LES MULTINATIONALES TOUJOURS CHOYÉES PAR LE CONSEIL FÉDÉRAL

L'ordonnance d'application affaiblit encore le contre-projet pour des multinationales responsables. Le combat continue

Textes Aline Andrey

«Malgré les critiques massives de la société civile, des milieux scientifiques et de la population, le Conseil fédéral a définitivement adopté de nouvelles dérogations pour les multinationales. Le contre-projet alibi à l'initiative pour des multinationales responsables, qui était déjà faible, a été encore plus édulcoré.» Ces lignes résument la position de la Coalition pour des multinationales responsables qui a publié des annonces de protestation publique signées par plus de 30 000 personnes, samedi dernier, pour dénoncer une ordonnance d'application minimaliste et en retard sur son temps. Cette dernière a été finalisée le 3 décembre par le Conseil fédéral.

Le contre-projet entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Elle laisse une année aux entreprises pour se mettre au diapason, même si elles seront vraisemblablement peu affectées.

ORDONNANCE MINIMALISTE

«Le fait que le Conseil fédéral ignore non seulement la majorité populaire obtenue par notre initiative, mais aussi les innombrables critiques lors de la consultation, est inacceptable et contraire à la tradition démocratique suisse», dénonce l'ancien conseiller national PDC Dominique de Buman. Avec une ordonnance aussi faible, «presque toutes les multinationales pourront au final se soustraire aux dis-

positions prévues par la loi», selon la Coalition qui regroupe de nombreuses organisations et des syndicats.

Si les entreprises suivent déjà certaines dispositions internationales, ou si l'assemblage final de leur produit a lieu dans un pays où le risque est faible concernant le travail des enfants, elles sont libérées de leurs devoirs de diligence. De surcroît, les PME ne sont pas soumises à ces règles sauf si des biens ou des services ont «manifestement» été produits ou fournis grâce au travail des enfants. «Si, dans les domaines du chocolat et des textiles, le travail des enfants est régulièrement dénoncé par des ONG, cela ne suffira pas pour obliger les firmes à agir», dénonce Chantal Peyer, responsable Entreprises et droits humains à Pain pour le prochain et membre du comité de la Coalition pour des multinationales responsables. Des seuils d'importation concernant certains minerais et métaux sont également fixés. «Ils sont beaucoup trop élevés et préservent les PME dont les activités peuvent être à hauts risques», souligne Dominique de Buman. Comme, par exemple, le cas de l'or provenant de zones de conflit. Des dérogations concernent aussi l'or recyclé, malgré l'opacité de la filière.

LA SUISSE EN RETARD

Le Conseil fédéral prévoit toutefois que les valeurs-seuil d'importation pourront être adaptées «en fonction des évolutions éventuelles au sein de l'UE». Il estime également que «les nouveaux

devoirs de diligence s'inspirent des règles de l'UE, et vont parfois plus loin que celles-ci», puisqu'elles ne portent pas (encore) sur le travail des enfants. Pour la Coalition pour des multinationales responsables, le retard de la Suisse est au contraire criant en comparaison internationale, notamment par rapport à l'Allemagne, la France, la Norvège, les Pays-Bas... «L'UE va publier, en février normalement, son projet de loi concernant une obligation de diligence pour tous les secteurs. Nous relancerons le débat à ce moment-là», prévient Chantal Peyer. La Suisse pourrait bientôt être l'un des seuls pays d'Europe sans loi efficace sur la responsabilité des multinationales. Le contre-projet permet davantage de transparence, certes, mais n'oblige en rien le respect des droits humains. Pour tout risque, une amende d'au maximum 100 000 francs – un montant faible face aux milliards des multinationales – est prévue si les rapports comportent des erreurs. La violation



L'initiative qui entendait imposer des règles strictes aux entreprises avait remporté, le 29 novembre 2020, 50,7% de «oui» dans les urnes mais avait été rejetée par plus de la moitié des cantons.

des droits humains et environnementaux n'est dans les faits pas sanctionnée. Or, la Suisse avait une chance de faire preuve d'ambition pour contribuer à un monde plus durable.»

«On ne lâche rien, souligne Dominique de Buman. Mme Keller-Sutter a promis

publiquement que la Suisse s'alignerait sur les normes européennes. On attend le Conseil fédéral au tournant.» ■

Pour plus d'informations, aller sur: initiative-multinationales.ch

LES DROITS HUMAINS ET ENVIRONNEMENTAUX BAFOUÉS

Le 29 novembre 2020, l'initiative pour des multinationales responsables avait échoué faute de double majorité, mais était acceptée par 50,7% des votants. Elle prévoyait notamment que les firmes répondent des violations causées par leurs filiales à l'étranger devant les tribunaux suisses. Les victimes auraient ainsi pu être dédommagées. Avec le contre-projet, si une transparence plus grande peut être espérée, l'impunité va pouvoir continuer de régner. Et avec elle l'exploitation des terres et des humains. Par exemple, en Bolivie, des enfants travaillent dans une mine de Glencore qui dénombre régulièrement des accidents graves, voire mortels. Le fleuve adjacent est pollué au point que des animaux meurent et que les récoltes s'amodindrissent poussant les villageois à l'exil. En Asie, en Afrique et en Amérique latine, Syngenta exporte des pesticides hautement nocifs, interdits en Suisse, provoquant des milliers d'intoxications mortelles. En Namibie, des habitants et des travailleurs sont empoisonnés à l'arsenic par le traitement du minerai de cuivre par la société genevoise IXM. Ce minerai provient de Bulgarie, mais est exporté jusqu'au sud de l'Afrique, car son traitement est interdit dans la plupart des pays. ■

«Durcissement inutile et disproportionné»

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés critique la réforme relative au statut des personnes admises provisoirement décidée par le Parlement. Explications

Sonya Mermoud

«Nous sommes déçus des décisions prises par le Parlement. Le durcissement sur la question des voyages est aussi disproportionné qu'inutile et incompatible avec les droits fondamentaux. Quant à l'intégration sur le marché du travail, elle n'est guère davantage facilitée.» Porte-parole de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Eliane Engeler réagit au positionnement du Conseil national. Après le Conseil des Etats, celui-ci a approuvé le 6 décembre la réforme de l'admission provisoire dans la Loi sur les étrangers et l'intégration. Concrètement, les exilés titulaires de ce statut ne pourront pas voyager dans des pays tiers sauf très rares exceptions. Un tour de vis vivement critiqué par l'OSAR. «Cette interdiction quasi générale va beaucoup trop loin. Elle signifie que les personnes admises provisoirement se trouveront dans l'impossibilité d'entretenir des relations avec des membres de leur famille réfugiés dans des Etats comme la France, l'Allemagne, l'Italie... Beaucoup d'entre elles ont fui la guerre et ont été séparées à ce moment-là. Les privier de la possibilité de voir leurs proches va à l'encontre des droits à la vie familiale et à la liberté de mouvement pourtant protégés par la Constitution suisse.» Dans ce contexte, l'organisation demande au Conseil fédéral de ne pas ajouter de nouvelles restrictions aux dispositi-

tions d'exécution, soulignant que les autorisations de circuler hors frontières sont d'ores et déjà soumises à des conditions strictes.

CIBLE MANQUÉE

La réforme a aussi porté sur l'accès au marché du travail des titulaires de l'admission provisoire. Et lève quelques obstacles en la matière, offrant désormais la possibilité à cette catégorie de personnes de changer de canton sous conditions. Ces dernières doivent être totalement indépendantes de l'aide sociale et patienter un an pour déménager. Pour l'OSAR, c'est un pas dans la bonne direction mais, en raison de la sévérité des critères fixés, la proposition manque sa cible. Et le maintien de la dénomination d'«admission provisoire» complique toujours autant la recherche d'un travail. «Nombre d'employeurs potentiels se réjouissent à engager les personnes avec ce statut, trompés par l'intitulé et craignant alors que leur séjour soit limité dans le temps. Pourtant, celles-ci resteront de nombreuses années, dans l'incapacité de retourner dans leur pays à cause de la guerre ou d'un risque de torture.» Outre la difficulté de décrocher un travail avec un permis F, les candidats les plus chanceux occuperont par ailleurs le plus souvent des postes mal rémunérés. «Ils devront alors quand même recourir à l'aide sociale pour compléter leur revenu. Autant dire que, dans la pratique, peu profitent de la nouvelle donne. C'est vraiment re-

gretté que le Parlement n'ait pas davantage promu l'intégration professionnelle en changeant la notion d'admission provisoire.»

STATUT PROBLÉMATIQUE

Dans ce contexte, l'OSAR continue de réclamer la création d'un statut de protection positif, estimant qu'il s'agit du seul moyen d'améliorer durablement les perspectives des personnes concernées et de réduire les coûts d'assistance. «Il faudrait instaurer l'égalité juridique entre les titulaires d'une admission provisoire et les réfugiés reconnus. Les personnes avec un permis F ne peuvent prétendre au regroupement familial avant un délai de trois ans. Encore un frein à l'intégration. Un souci au quotidien qui les empêche de se concentrer sur autre chose. Leur situation rend plus difficile leur implication dans la société et la vie professionnelle», ajoute la porte-parole. Actuellement, la Suisse compte environ quelque 47 000 personnes admises provisoirement. Au cours de ces dernières années, outre quelques éléments positifs sur le front de l'intégration, le droit d'asile a constamment fait l'objet de nouvelles restrictions. «On a encore assisté récemment à plusieurs durcissements, comme la possibilité de fouiller les téléphones portables des requérants, les tests Covid forcés pour les déboutés... De manière générale, les droits des demandeurs d'asile n'ont cessé d'être affaiblis par le Parlement.» ■

LPP PAS QUESTION DE PAYER PLUS POUR TOUCHER MOINS

Le compromis des partenaires sociaux a manqué son envol. La réforme LPP 21 a été adoptée la semaine dernière par une majorité des deux tiers du Conseil national, après qu'il a suivi les propositions de sa Commission de la sécurité sociale et de la santé publique dénaturant le projet. Ces modifications remettent en cause une forme de solidarité introduite dans le 2^e pilier par le compromis. Elle aurait permis, selon les partenaires sociaux, d'améliorer quelque peu les rentes trop basses des femmes. L'Union syndicale suisse (USS), à l'origine, avec Travail.Suisse et l'Union patronale, du projet repris par le gouvernement, a dénoncé la position de la Chambre basse du Parlement. «En fin de compte, les coûts de cette réforme resteront des plus élevés, pour des rentes qui baissent», note la faîtière syndicale dans un communiqué. Elle y rappelle que les rentes du 2^e pilier ont diminué en termes réels de 8% depuis 2005, alors que les assurés n'ont jamais payé autant de cotisations aux caisses de pension. Les suppléments de rentes, de l'ordre de 100 à 200 francs prévus pour compenser la baisse du taux de conversion de 6,8% à 6% (soit une diminution des pensions allant jusqu'à 12%), ont été réservés à certains travailleurs. Seuls 35% à 40% des assurés en bénéficieraient. Les femmes et les personnes à temps partiel ainsi que les petits revenus seront les grands perdants de la réforme. L'USS donne l'exemple d'une employée gagnant 15 000 francs par année, qui devrait désormais cotiser au 2^e pilier pour gagner, à l'heure de la retraite, une rente mensuelle d'à peine 60 francs... «Dans l'ensemble, le modèle décidé par le Conseil national sera plus cher, pour les personnes dont le revenu est inférieur à 86 040 francs, que la proposition faite par le Conseil fédéral et les partenaires sociaux. Parallèlement, les personnes à haut revenu et les employeurs des branches où les salaires sont élevés se voient déchargés de la responsabilité de participer financièrement à la réforme de la LPP», indique l'USS déplorant que le National refuse de voir la réalité historique en matière de retraites et de «donner forme à un projet de LPP qui fonctionne techniquement et soit en mesure de trouver une majorité». L'USS annonce d'ores et déjà qu'elle engagera toutes ses forces pour que le Conseil des Etats, qui discute de LPP 21 dans une prochaine session, revienne au projet initial. ■ SH

Un cadeau pour Noël? offrez L'ÉVÉNEMENT. SYNDICAL

La fin de l'année approche avec son cortège de guirlandes, de paillettes et de cadeaux à dénicher. En manque d'idées? Alors faites profiter vos proches d'une information syndicale et sociale de qualité et offrez un abonnement à L'Événement syndical au prix préférentiel de 50 francs la première année au lieu de 60 francs!

J'offre un abonnement d'une année au prix préférentiel de 50 francs la première année à:

Nom/prénom:
Adresse:

Facture à adresser à:

Nom/prénom:
Adresse:

A retourner à L'Événement syndical, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne ou envoyer un courriel avec les informations ci-dessus à forum@evenement.ch

L'ÉVÉNEMENT. SYNDICAL

PLAN DE PARUTION 2022

1/2/3	19 JANVIER	26/27	29 JUIN
4	26 JANVIER	28/29	13 JUILLET
5	2 FÉVRIER	30/31	27 JUILLET
6	9 FÉVRIER	32/33	10 AOÛT
7	16 FÉVRIER	34	24 AOÛT
8/9	23 FÉVRIER	35	31 AOÛT
10	9 MARS	36	7 SEPTEMBRE
11	16 MARS	37/38	14 SEPTEMBRE
12	23 MARS	39	28 SEPTEMBRE
13	30 MARS	40	5 OCTOBRE
14	6 AVRIL	41	12 OCTOBRE
15/16	13 AVRIL	42	19 OCTOBRE
17	27 AVRIL	43/44	26 OCTOBRE
18	4 MAI	45	9 NOVEMBRE
19	11 MAI	46	16 NOVEMBRE
20	18 MAI	47/48	23 NOVEMBRE
21	25 MAI	49	7 DÉCEMBRE
22/23	1 ^{er} JUIN	50	14 DÉCEMBRE
24	15 JUIN	51/52	21 DÉCEMBRE
25	22 JUIN		

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRESIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

WWW.EVENEMENT.CH

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats

**Les cours 2022 vous attendent sur notre site:****Scannez-moi!****Extrait des nouveautés et cours dès février 2022:****Cours pour tou-te-s****Le langage des émotions**

Lu 21 – Ma 22.2 Morges, Hôtel La Longeraie

Nouveau La prise de décision agile

Je 24 – Ve 25.2 Morges, Hôtel La Longeraie

L'analyse transactionnelle, niveau 1

Lu 28 – Ma 1.3 Morges, Hôtel La Longeraie

Nouveau Ecrire sans faute

Lu 4 – Ma 5.4 Morges, Hôtel La Longeraie

Nouveau Devenir Suisse-sse! Comprendre le processus de naturalisation

Me 6.4 Morges, Hôtel La Longeraie

Nouveau Mieux se comprendre et appréhender les défis professionnels

Lu 11 – Ma 12.4 Chexbres, Hôtel Préalpina

Nouveau Egalité de droits pour les personnes LGBTI et pistes d'action

Lu 5 – Ma 6.9 Chexbres, Hôtel Préalpina

Nouveau Mobbing: le déceler et agir

Je 13 – Ve 14.10 Neuchâtel, Hôtel Alpes et Lac

Nouveau Construction du mouvement syndical et perspectives

Ve 18.11 Lausanne, Hôtel Mirabeau

Cours pour membres de représentations du personnel et militant-e-s**Cours de base pour membres de commissions du personnel**

Lu 14 – Ma 15 – Me 16.3 Ste-Croix, Hôtel de France

Nouveau Organiser, gérer et animer ses séances en ligne

Lu 9 – Ma 10.5 Online

Nouveau Gestion des situations difficiles

Lu 12 – Ma 13.9 Ste-Croix, Hôtel de France

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

**Votre équipe Movendo vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et se réjouit de vous retrouver en 2022!**

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:
www.movendo.ch, info@movendo.ch,
téléphone 021 310 48 70.**POUR VOTRE PUBLICITÉ,
PENSEZ À
L'ÉVÉNEMENT.
SYNDICAL****Tirage hebdomadaire de près de 60 000 exemplaires
Distribution dans tous les cantons romands****Pour tous renseignements:
pub@evenement.ch****Employé-e dans l'industrie, que pensez-vous du télétravail ?**

Pour une meilleure protection et plus de droits, donnez-nous votre avis!

Avec vous, Unia veut renforcer l'encadrement du télétravail dans les CCT de l'industrie.

Ensemble, nous sommes fort-e-s!

Sondage sur unia.ch/teletravail-industrie
jusqu'au 31.12.21**UNIA**

COUP DE MASSUE POUR LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE

La direction de l'institution genevoise a décidé unilatéralement de dénoncer la CCT. Les employés et leurs syndicats, dans l'incompréhension totale, lui demandent de revenir sur sa décision

Textes Manon Todesco

«Sous le choc». Dans un «désarroi» total. Voici les mots employés par les représentants du personnel de l'Ecole Internationale à Genève. Les 1350 employés de la plus vieille école internationale du monde sont dans l'incompréhension la plus absolue depuis le 30 septembre, date à laquelle le conseil de fondation de l'école a décidé de dénoncer la Convention collective de travail (CCT) qui encadre les conditions de travail de deux tiers de ses employés depuis 1993. La convention, un outil très avant-gardiste à l'époque, arrive à échéance le 31 août 2022.

La commission du personnel se prépare donc comme tous les cinq ans à s'asseoir à la table des négociations afin de prolonger cet accord tout en y apportant des modifications. Les employés étaient même prêts à geler une nouvelle fois leur salaire, pour faire faire des économies à leur employeur. Mais le couperet tombe sans même que cette commission ait été consultée ou informée au préalable. «La direction veut repartir de zéro et mettre sur pied une toute nouvelle CCT 2.0», ajoute Pablo Guscetti, secrétaire syn-

dical en charge du dossier chez Unia. «Nous avons peu d'informations sur cette nouvelle convention, ajoute Ugo*, enseignant et délégué du personnel. Le peu que nous avons pu voir montre une disparition de tous les processus de consultation et de protection. Par ailleurs, nous serons amenés à travailler plus pour gagner moins.»

REOURS ÉPUISÉS

Les employés sont sonnés. «Notre école représente des valeurs de paix, de démocratie et de bienveillance, rappelle Marie*, une autre déléguée du personnel. Elle est unique en son genre et c'est ce qui nous a attirés en tant qu'enseignant. C'est une institution dans laquelle nous avons plaisir à enseigner et les élèves à apprendre. Mais aujourd'hui, ces valeurs sont bafouées. Il y a une rupture de dialogue et de collaboration avec la direction. Nous avons épuisé tous les recours internes, en vain. C'est pourquoi nous nous en remettons aux médias aujourd'hui.» Et Ugo de poursuivre: «Tout ce que nous demandons, c'est que le conseil de fondation revienne sur sa décision afin que nous puissions mener des négociations conventionnelles dans un climat apaisé sans avoir le couteau sous la gorge.»



L'Ecole Internationale, la plus vieille du monde, compte 1350 employés. Deux tiers d'entre eux sont couverts depuis 1993 par la convention collective de travail dénoncée par le Conseil de fondation de l'institution.

En effet, tous les courriers adressés au conseil de fondation ainsi que les pétitions sont restés lettre morte. Sans parler de cette grande assemblée générale convoquée le 30 novembre par la commission du personnel. Une réunion à laquelle environ 800 personnes ont participé et où il a été décidé quasi à l'unanimité de rejeter la nouvelle CCT et de demander la démission du conseil de fondation en place. «Les décisions de cette assemblée ont été transmises à la direction qui nous a répondu qu'elles n'étaient pas valables», rapporte Ugo. «Nous sommes face à une prise de pouvoir agressive et à une volonté d'instaurer une hiérarchie pyramidale à l'image d'une grande entreprise et c'est déplorable, reprend

Marie. Ce n'est pas notre mission, ce n'est pas comme cela que nous fonctionnons. Nous craignons pour nos conditions de travail et pour la qualité de l'enseignement.»

TRAHISON

D'après les délégués, ces changements de politique ont commencé en 2014, date à laquelle la nouvelle direction a pris place. «Le renouvellement de la CCT en 2017 avait déjà été très difficile, se rappelle Ugo. On s'était dit: «Plus jamais ça!» Et là, la direction nous informe de la décision de dénoncer de manière unilatérale la CCT, juste après avoir fait notre éloge à la suite des efforts fournis pendant la pandémie. Pour nous, c'est un coup de poignard

dans le dos. Il est évident que la prochaine étape sera de s'attaquer à notre règlement et à notre Charte.» Les employés, les parents d'élèves et les syndicats Unia et SSP attendent du conseil de fondation qu'il revienne rapidement à la raison. «Nous sommes tenus à la paix du travail de par notre convention, rappelle Marie. La question de mener des actions ou une grève ne se pose donc pas pour l'instant. Mais en septembre prochain, si on se retrouve sans convention, la donne aura changé...» En attendant, une nouvelle assemblée générale est prévue pour janvier. ■

*Prénoms d'emprunt.

«NOUS EXIGEONS LA RÉINTÉGRATION D'ALFRED MATURO»

Décidément, l'Ecole Internationale multiplie les crises. Autre actualité, un jugement du 24 novembre du Tribunal des prud'hommes genevois qui confirme que l'enseignant et délégué du personnel Alfred Maturo a été licencié de manière injustifiée par l'institution en 2019.

Pour bref rappel, l'employé avait été saisi par un parent qui soupçonnait une relation entre son enfant mineur et son professeur sur un campus vaudois. S'agissant d'un cas de protection de l'enfance, Alfred Maturo prend les choses en main et rapporte les faits à ses supérieurs. «On lui répond que le cas est géré», raconte son avocat, M^e Maxime Clivaz. Mais les procédures internes ne sont pas activées. «Tiraillé entre sa mission de représentant dans les différentes commissions et sa qualité d'employé loyal à son employeur, il poursuit quand même sa mission et dénonce le cas aux autorités vaudoises.» Deux jours plus tard, il est convoqué et licencié avec effet immédiat,

car il aurait une «attitude obsessionnelle de nuire à l'école». «Le tribunal a admis que l'école n'avait pas respecté la procédure prévue par la CCT: mon client n'avait pas été entendu, ni n'avait reçu d'avertissement qui pouvait justifier un renvoi immédiat. Le jugement souligne également qu'il n'avait aucune intention de nuire et que sa démarche était de bonne foi.» L'ancien employé s'est vu alloué une indemnité d'environ deux mois de salaire. «Nous sommes satisfaits, car ce jugement nous donne raison, mais la compensation n'est pas à la hauteur du préjudice moral subi», soulève l'avocat. Les syndicats, eux, continuent à exiger la réintégration d'Alfred Maturo, qui serait prêt à reprendre son poste d'enseignant. «Nous avions donné un délai de réponse au 7 décembre, mais nous n'avons eu aucun retour de l'école», regrette Pablo Guscetti, responsable du dossier pour Unia. ■

LA FONCTION PUBLIQUE GENEVOISE SE MOBILISE, DOUCEMENT



Genève, le débrayage et la manifestation à l'appel du Cartel intersyndical de la fonction publique et du secteur subventionné n'ont pas fait le plein jeudi dernier. Quelque 300 personnes ont défilé dans les Rues Basses et la Vieille-Ville en exigeant l'indexation des salaires en 2021, le retrait des projets de loi sur les caisses de prévoyance, qui fera augmenter les cotisations des employés, et le maintien de la prime gériatrie au personnel soignant que le Conseil d'Etat entend supprimer. Le Cartel demandait également au Grand Conseil de voter les 364 nouveaux postes prévus dans le projet de budget 2021. Or, alors que les fonctionnaires manifestaient, la majorité de droite du parlement renvoyait séchement sa copie au gouvernement en refusant l'entrée en matière sur un budget affichant un déficit de 273 millions. Genève n'aura pas de budget et vivra sous le régime des douzièmes provisoires. Chaque nouveau poste devra obtenir l'aval de la commission des finances. A l'issue du défilé, sur la place St-Antoine, les manifestants ont voté à main levée une résolution appelant le personnel à la mobilisation et donnant mandat au Cartel d'organiser des actions de lutte. L'intersyndicale devra toutefois préparer la prochaine journée d'action avec soin afin que la mobilisation des fonctionnaires genevois retrouve son niveau d'antan. A l'automne 2020, ils s'étaient retrouvés à 6000 dans la rue. ■

JB/photo Olivier Vogelsang

POING LEVÉ

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN PÉRIL

Par Manon Todesco

Soixante ans de trop. L'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) célèbre ses 60 ans, mais l'heure est loin d'être à la fête! Le 8 décembre, des militants de neuf organisations actives dans les domaines du développement, de l'agriculture et des droits humains telles que Public Eye, Uniterre, Alliance Sud ou encore Pain pour le prochain ont participé à une action de protestation à Genève pour demander sa dissolution. Désarmés en plantes alimentaires, ils se sont enchaînés devant le siège de l'UPOV, à quelques pas de l'ONU. Pieds et poings liés, comme les paysans, notamment du Sud, qui, à cause des lois sur la protection des variétés exigées par cette organisation, ne peuvent plus utiliser librement les semences. Et donc, sont remis en cause la souveraineté alimentaire, le droit à l'alimentation mais aussi la préservation de la biodiversité agricole. Le mouvement est plus large puisque près de 300 organisations et réseaux dans le monde soutiennent l'appel.

De quoi parle-t-on? L'UPOV a été créée à Paris en 1961 à l'initiative de la France, plus gros producteur mondial de semences portagères, et de grands semenciers. Une certaine Convention internationale pour la protection des obtentions végétales est mise sur pied et signée par quelques pays européens. Elle sera révisée plusieurs fois jusqu'à sa forme définitive en 1991. Officiellement, l'UPOV dit promouvoir un système de protection des variétés végétales «afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous». Cet intérêt est remis en question par certaines ONG qui voient dans cette possibilité d'imposer un droit de propriété intellectuelle sur les semences – un brevet en somme – une volonté de faire main basse sur celles-ci. Concrètement, aujourd'hui, les paysans se voient interdits de conserver, multiplier, planter, échanger ou vendre librement les graines protégées par des certificats d'obtention végétale. Et cela menace clairement la souveraineté alimentaire.

Fais ce que je dis, pas ce que je fais. Le problème, c'est que ces contraintes vont à l'encontre, entre autres, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans, qui leur garantit de pouvoir se livrer à ces activités. Comment nourrir presque 8 milliards de personnes sur cette Terre si on ne peut pas disposer librement des semences? Sans surprise, ce sont les pays du Sud qui trinquent, sur qui on met la pression pour qu'ils se plient à ces exigences. Et la Suisse dans tout ça? D'après les militants, elle pousse les pays en développement à adhérer à l'UPOV alors qu'elle-même a décidé de ne pas adapter ses lois nationales aux exigences de l'UPOV de 1991... Le summum de l'hypocrisie. Nous allons droit dans le mur! Afin de préserver la diversité des semences et d'en garantir la longévité, il faut au contraire favoriser leur échange et leur utilisation. Nous devons tous nous mobiliser pour une agriculture diversifiée, afin d'assurer notre sécurité alimentaire. ■

ROUGE PASSION

Michel Bühler sort un nouvel album aux multiples horizons. Ses ouvrages parus ou réédités cette année nous amènent aussi au cœur de la question sociale

Propos recueillis par Fabrice Bertrand

Il a plus de 50 ans de carrière, écrit des centaines de chansons, des romans, des essais... C'est une figure de la gauche romande, son aiguillon aussi. Cela l'a incité notamment à sortir un manifeste afin que la crise sanitaire nous conduise à repenser l'organisation de nos sociétés. Porte-parole de tous les damnés de la terre, il a le verbe haut et fort. Ses origines sont ouvrières. Ayant grandi dans le Jura vaudois, son enfance a été marquée par le magnifique cadre naturel de cette région, le chant et les luttes sociales. A ce sujet, son éditeur, Bernard Campiche, a sorti *La Parole volée* en collection de poche. Au travers de ces pages, on y trouve une magistrale description de la désindustrialisation qui a frappé Sainte-Croix, sa commune de toujours. Artisan de la chanson, orfèvre du bon mot, il signe également son 21^e album. Nous l'avons rencontré chez lui, non loin des anciens fleurons industriels d'où s'exportaient, dans le monde entier, des boîtes à musique, des machines à écrire ou des caméras. Au sein de ce terreau de résistances parmi lesquelles ont germé de puissants liens de solidarité, Michel Bühler ne cesse de trouver les mots justes pour décrire le monde du travail, et dénoncer de multiples injustices.

QUESTIONS RÉPONSES

Vous intitulez votre album «Rouge». Le rouge est-il toujours votre couleur politique?

Oui, bien sûr. Et, cela donne aussi une indication sur ce qu'il convient de m'offrir à boire pour me faire plaisir. Plus sérieusement, je fais également référence au rouge de la colère, et à celui de la timidité.

Vous vous consacrez à la chanson depuis les années 1960. Chanter les joies et les peines de notre monde, c'est un besoin vital pour vous?

Je ne monte plus sur scène depuis quatre ou cinq ans. En effet, je ne veux pas devenir un vieux chanteur. J'ai donné des concerts pendant

50 ans. Cela veut dire rentrer tard le soir... En plus, ayant trop fumé, le souffle me manque. Mais écrire des chansons me fait toujours plaisir. Ces treize chansons sont nées en l'espace de deux ou trois ans. C'est du boulot quotidien, mais c'est un joli boulot. Créer une chanson, dont je suis content, me procure de la joie. J'aime aussi la partager avec les copains. Pour ces treize chansons, je ne suis pas parti d'un thème général. Le hasard les a regroupées.

Y a-t-il des idées que vous exprimez davantage par la chanson que par le roman, les essais, le théâtre ou vos articles dans les journaux?

La chanson, c'est de l'ébénisterie. Ecrire un bouquin relève plutôt de la menuiserie. Sachant que, dans la menuiserie, on trouve aussi des finesse. Mon père était ébéniste. Par contre, on peut, à mon avis, tout exprimer dans une chanson. Comme dans le cinéma, il y a des films politiques, d'autres d'action... Il en va de même pour la chanson. Il ne faut pas se limiter à des mièvreries.

Vous dites souvent que vous écrivez vos chansons lorsque vous êtes en colère. La chanson, c'est aussi un exutoire?

Oui, sans aucun doute. Dans l'album, on peut entendre une ou deux qui sont des chants de colère. Cela fait du bien de dénoncer ce qui nous met en rogne.

En ce 150^e anniversaire de la Commune de Paris, on vous retrouve aussi sur un album rendant hommage à cette grande insurrection populaire. Les initiateurs de ce disque se sont demandé ce que serait un mouvement social sans ses artistes et leurs contributions. Quel devrait être, selon vous, leur rôle dans ce type de mobilisations?

Je ne pense pas qu'une chanson soit en mesure de changer le monde. Mais il arrive qu'elle accompagne les transformations. Je suis copain depuis longtemps avec Gilles Vigneault, le Québécois. Il n'est pas à l'origine des évolutions de sa province. Cependant, Gilles en a été un acteur, et aussi une espèce de drapeau. Les chansons, cela nous met toutes et tous



Si Michel Bühler ne monte plus sur scène depuis quelques années, il a toujours autant de plaisir à écrire des chansons.

dans une même dynamique. En effet, elles nous soutiennent, et arrivent parfois à nous unir. Ce sont des lieux de rencontre. En principe, lorsqu'on partage un chant avec quelqu'un, on ne peut pas être son ennemi.

Vous êtes également à l'origine d'un manifeste, sorti cette année, incitant à ce que la crise du Covid constitue un élément déclencheur en vue de repenser les bases de notre société. Partagez-vous un sentiment d'échec à ce propos?

Tout à fait. Mais ce n'est pas une surprise. Pour arriver à de réels changements, il faudrait vraiment des cataclysmes. Cela passe par la remise en cause du capitalisme. Car on ne peut pas continuer à exploiter une planète, dont les ressources sont limitées. Pour ma part, ce changement, je ne le verrai pas.

Y a-t-il cependant des lieux d'espoir? Elles proviennent surtout de la jeunesse, de celles et ceux qui prennent leur destin en main. Il manque mal-

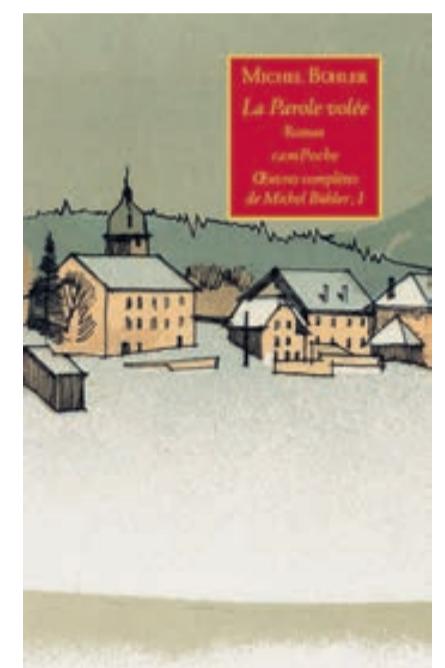
heureusement des grandes idées mobilisatrices en termes de projets, ainsi que l'a été le programme intitulé *Les Jours heureux*, issu des forces de la Résistance française au nazisme. Et, en face, ils sont costauds. Comme disait le milliardaire Warren Buffet: «Il y a une guerre des classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui la mène, et nous sommes en train de la gagner.»

D'où vous vient votre attention aux classes populaires?

Je viens d'une famille nombreuse. On habitait au bas du village de Sainte-Croix. Tous mes oncles et mes cousins bossaient dans les grandes usines de la commune, chez Thorens, Paillasson... Puis, je suis parti à Paris en 1969. Dans la capitale, on parlait avec les copains de la lutte des classes. Je me rendis compte que cela correspondait à ce que vivait ma famille. Cela me rappelait mes souvenirs d'enfance. J'ai pu mettre des mots sur un vécu familial. Je suis donc tombé dans la marmite depuis toujours.

Sainte-Croix demeure un haut lieu de l'histoire ouvrière...

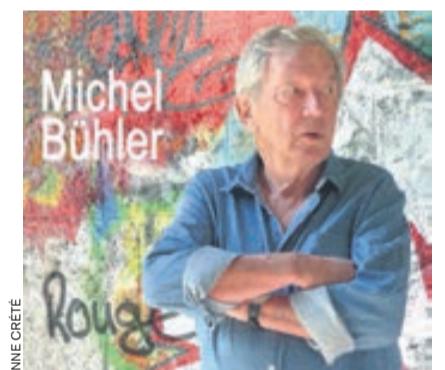
Notre commune l'a été pendant longtemps. Mais elle a perdu beaucoup d'emplois. Auparavant, les usines grouillaient de monde. Les nombreux travailleurs arrivaient en train depuis Yverdon, ou en autobus de Pontarlier. Les rues étaient remplies de personnes, les bistrots pleins de vie avec des gens qui discutaient, gueulaient... Ensuite, on a été les premières victimes de la mondialisation. Les usines se sont vidées. Maintenant, le village se relève petit à petit. ■



Michel Bühler, *La Parole volée*, camPoche, 2021.

Michel Bühler et Nago Humbert (éditeurs), *Manifeste 2020. Urgence: pour un autre monde et ne pas revenir à l'a-normalité*, Editions d'en bas, 2021.

A paraître: Michel Bühler, *Les Maîtres du vent*, camPoche, 2021.



Michel Bühler, *Rouge*, Éditions du Crêt Papillon, 2021.

Le revenu de base inconditionnel fait son retour

Une nouvelle initiative fédérale a été lancée le 21 septembre sur le RBI. A Genève, une motion est en discussion pour une expérience pilote

Aline Andrey

Le 5 juin 2016, une première initiative «Pour un revenu de base inconditionnel» avait été refusée par 77% des votants. Cinq ans plus tard, un comité indépendant en Suisse alémanique, dont fait partie l'ancien vice-chancelier de la Confédération Oswald Sigg, a lancé une nouvelle récolte de signatures «Vivre avec dignité - pour un revenu de base inconditionnel finançable». L'idée de base est la même: garantir un revenu de manière inconditionnelle de la naissance à la mort. Le revenu proposé serait de 2500 francs par personne, le montant pour les enfants n'est pas encore articulé. Le texte prévoit, au contraire de la première initiative, que le RBI contribue «à la préservation et au développement des assurances sociales» et propose des moyens de financer les mesures, notamment en imposant les transactions du secteur financier, les entreprises technologiques, les plateformes numériques et les revenus de capitaux. Pour les initiants, il s'agit de considérer le RBI comme un seuil minimal. Ils rappellent, sur leur site: «La crise du coronavirus a encore une fois démontré que notre système

social et économique présente des failles fondamentales.» Telles que la suppression des emplois due à la robotisation, le vieillissement de la population, les problèmes de santé liés au stress et à la pression au travail, le réchauffement climatique, la crise sanitaire. D'ailleurs, durant le confinement en 2020, plusieurs pétitions avaient relancé l'idée d'un RBI. Pour ses défenseurs, ce système permettrait de mener une existence digne et autodéterminée, la reconnaissance du travail de *care* et du bénévolat, l'égalité entre femmes et hommes, la formation continue, la santé, la valorisation des métiers ingratis (car les travailleurs pourraient revendiquer des salaires plus élevés que ceux pratiqués)...

UNE EXPÉRIENCE PILOTE

En Romandie, l'organisation BIEN Suisse (Basic Income Earth Network - réseau mondial pour le revenu de base, section suisse) encourage une expérience pilote du RBI à Genève. Une motion a été déposée en septembre 2019 par un groupe d'une vingtaine de députés Verts et socialistes, dont Frédérique Perler, aujourd'hui maire de Genève, et Pierre Eckert. Fin novembre dernier, son

président Ralph Kundig et son vice-président Gabriel Barta étaient auditionnés par la Commission de l'économie du Grand Conseil. Ils ont ainsi eu l'occasion de rappeler que le RBI ne se substitue qu'à certaines prestations sociales et seulement jusqu'à hauteur de son montant. «Dans les cas où le RBI ne suffirait pas à remplir son but de permettre une vie digne, il devrait être complété par une prestation sociale complémentaire à l'instar de ce qui existe déjà dans le cas de l'AVS ou de l'AI», explique Ralph Kundig, qui souligne également que les revenus du travail s'ajouteraient au socle de revenu que forme le RBI.

L'expérience-pilote proposée devrait, selon BIEN Suisse, s'appliquer à un échantillonnage diversifié et large de la population, et non pas seulement aux chômeurs de longue durée comme cela a été le cas en Finlande où l'expérience du RBI n'a pas convaincu le pays de l'appliquer, pour l'instant, à plus large échelle. L'essai à Genève devrait durer cinq ans au minimum, avec une approche pluridisciplinaire en collaboration avec l'Université de Genève pour mesurer non seulement l'impact sur l'emploi, mais aussi sur la santé, l'autonomie, l'intégration sociale, l'égalité et la parti-

cipation civique. Pour l'heure, la commission devrait rendre son avis en plénière début 2022, avant une éventuelle validation par le Grand Conseil... «C'est le principe de l'inconditionnalité qui est révolutionnaire. Le fait que le RBI soit versé de manière indépendante et individuelle permet de diminuer le chantage économique dans les familles et le mobbing dans les entreprises, explique Ralph Kundig, pour qui cela résout également le problème actuel de la culpabilité de recevoir une aide. Il ne s'agit pas de création monétaire, mais d'une autre manière de faire circuler l'argent. A notre sens, cela ne devrait pas entraîner d'inflation comme le supposent certains, même si cela devrait permettre une revalorisation des métiers peu payés aujourd'hui.» ■

Plus d'informations sur l'initiative «Vivre avec dignité - pour un revenu de base inconditionnel finançable» sur: revenudebasesuisse.ch

Plus d'informations sur la motion pour une expérience pilote à Genève sur: bien.ch

LES AÎNÉS FACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le Comité romand des retraités d'Unia s'est réuni en novembre pour aborder la question de la numérisation et de ses répercussions dans leur quotidien. Débat nourri

Sylviane Herranz
Photos Gauthier

La numérisation était au cœur du récent Comité romand des retraités d'Unia réuni le 11 novembre à Sierre. La numérisation ou plutôt la problématique des aînés face aux nouvelles technologies, comme l'a rappelé le président Jean-Marc Bonvin. Une vingtaine de délégués de toute la Romandie étaient présents. La discussion est allée bon train, témoignant des difficultés rencontrées mais également de la fibre syndicale des participants.

«La situation est difficile, nous devons être aidés. De mon côté, j'ai la chance d'avoir mes enfants et mes petits-enfants à la maison», souligne le président. «Aujourd'hui, on forme des gens pour compliquer les choses», remarque Claude Amy d'Yverdon, expliquant qu'il doit demander à sa fille pour se munir d'un billet de train. Pour Eric Voruz, ancien secrétaire syndical, la question des billets est aujourd'hui résolue: «Avant, je les prenais toujours au guichet pour sauver des postes de travail. Puis, ils l'ont remplacé par des automates compliqués. Pas facile quand on a une file de gens qui trépignent derrière nous... Maintenant, avec l'application Fairtiq sur mon smartphone, la vie est plus simple. Elle s'enclenche quand je monte dans un train ou sur un bateau. C'est pratique, mais on nous oblige à nous informatiser. Nous devons aider nos collègues à s'y mettre.» Il explique que certains membres retraités n'ont pas encore d'e-mail. «On est complètement largués, ajoute son collègue d'Yverdon. Moi, je sors de la mécanique. Quand j'ai pris ma retraite, j'avais encore une lime dans la poche. Maintenant, les jeunes sont penchés sur une machine à com-



Pas simples les nouvelles technologies pour les retraités. Le Comité romand d'Unia déplore le manque de formations disponibles.



SYLVIANE HERRANZ

Gauthier, 11 ans, s'est glissé dans la peau d'un photographe lors du Comité romand des retraités qui s'est déroulé à la même date que la Journée Oser tous les métiers.

mande numérique. En vingt minutes, ils font des réglages qui nous prenaient, à nous, trois jours...» Le Veveyse Jean-Paul de Regibus regrette l'absence de cours spécifiques. «La majorité d'entre nous sont des autodidactes», note-t-il. Un constat partagé par John Amos de Neuchâtel: «Nous avons dépassé les nouvelles technologies qui datent des années 1970. Là, nous sommes dans une fracture numérique. Il est essentiel de se former. Mais ce qui nous est offert par notre institut de formation syndicale ne correspond pas à nos besoins qui relèvent d'une utilisation au quotidien.» Daniel Heizmann de Moutier souligne l'évolution constante des outils informatiques: «Ce n'est pas le tout d'apprendre, il faut aussi pratiquer», ajoute-t-il, avant d'inviter à faire une démarche auprès de Movendo pour obtenir une offre de cours adaptée.

RÉSISTANCE AU SELF-SCANNING!

Autre problème évoqué par Marianne Guerne de Transjurane, les caisses automatiques dans les magasins: «J'étais allée exceptionnellement faire mes courses un samedi après-midi. J'attendais à la caisse

lorsqu'une vendeuse m'a pris mon panier pour l'amener au self-scanning. J'ai tenté de résister: rien à faire. Je lui ai dit: "Rendez-vous compte que vous sciez la branche sur laquelle vous êtes assise?" Elle m'a répondu: "Je n'en ai rien à faire, dans dix ans je serai à la retraite..." Un délégué fribourgeois raconte qu'il lui arrive de solidariser des clients avec le personnel: «Parfois, toute la queue du scan se retrouve à la caisse! Un jour, une vendeuse m'a aussi pris mon panier pour aller au scan. Je lui ai demandé si j'avais le droit à 15% de rabais vu que je devais faire tout le travail...» «Est-ce que cette machine paie l'AVS, les impôts?» interroge le retraité veveyse. Alors qu'un autre, indiquant qu'il y a vingt ans encore, les caissières arrangeaient les courses dans le cabas, appelaît à poursuivre cette résistance passive.

DÉBAT FUTUR ET PRISE DE CONGÉ

La question de la discrimination des retraités dans tous les domaines de la vie quotidienne avait été abordée lors d'une séance précédente. Revenant sur ce sujet, le président des retraités d'Unia Transjurane, Denis Berger, a proposé de discuter du lance-

ment d'une initiative «accès facilité» pour les aînés. Puis Robert Roth de Moutier, figure marquante du comité, a pris congé de ses camarades. Engagé en 1970 à la section FTMH à l'époque de l'initiative Schwarzenbach, il parle de sa première mission: aller récupérer les membres démissionnaires, fâchés de la position du syndicat à ce sujet. Puis est venue la «catastrophe horlogère» de 1975: «Des milliers de personnes ont été touchées, deux tiers des emplois ont disparu. Les Trente Glorieuses étaient bien finies.» Il raconte ensuite son passage à la FOBB et sa fierté des victoires collectives: l'abrogation du statut de saisonnier et la retraite anticipée dans le bâtiment. «J'ai vu des gens travailler à plus de 60 ans, qui pleuraient de douleurs.» Il salue encore la création d'Unia: «Heureusement que le syndicat est là, s'il n'existe pas, que se passerait-il?» Et le retraité de conclure, en évoquant sa surdité: «Un conseiller aux Etats jurassien m'a dit un jour: "Tu as toutes les caractéristiques des politiciens: tu es sourd mais pas muet!"» se souvient-il dans un grand éclat de rire, avant de remercier ses collègues pour tout ce qu'ils lui ont apporté. ■

Référendum contre AVS 21 et soutien à la Grève pour l'avenir

Retraites, baisse du temps de travail et réforme des structures du syndicat au menu de l'assemblée nationale des délégués d'Unia réunie le 4 décembre à Berne

Sylviane Herranz

Anna, livreuse de Smood, a ouvert l'assemblée nationale des délégués d'Unia du 4 décembre en présentant les scandaleuses conditions de travail des employés de la plateforme et la grève menée dans plusieurs villes de Suisse. Les personnes présentes ont chaleureusement applaudi le combat exemplaire mené par les «Smoodeurs». La soixantaine de délégués ont ensuite passé en revue les dernières négociations salariales. Certaines ayant abouti à des succès, comme dans les carrosseries alémaniques avec une hausse générale de 60 francs et une adaptation importante des salaires minimums, d'autres à des échecs dus à des blocages patronaux, par exemple dans le second œuvre romand et le gros œuvre. «Nous allons continuer nos combats, afin d'obtenir les résultats les meilleurs possibles», averti Vania Alleva, présidente d'Unia. Une de ces luttes se jouera fin 2022 avec le renouvellement de la Convention nationale des maçons. «Les patrons parlent déjà d'une période sans accord. La flexibilité est très forte sur les chantiers et, malgré ça, ils

en veulent encore plus», a dénoncé le responsable du secteur, Nico Lutz, en informant des actions futures, notamment d'une manifestation nationale prévue le 25 juin.

RÉFÉRENDUM CONTRE AVS 21

Autre enjeu plus immédiat: le référendum contre AVS 21. «Nous sommes contre la hausse de l'âge de la retraite des femmes qui va se décider durant cette session», a réaffirmé le syndicaliste, invitant à la récolte prochaine des signatures. Face aux besoins financiers futurs de l'AVS, il appelle à chercher les moyens là où ils se trouvent: «La Banque nationale possède 100 milliards de réserves, les intérêts des taux négatifs rapportent 3 milliards. Avec la moitié de ce montant, on aurait pu éviter une réforme sur le dos des femmes. L'argent de la BNS appartient au peuple suisse, une partie de ces 100 milliards pourrait profiter à l'AVS.»

Nico Lutz a encore soumis à l'assemblée une résolution exigeant une réduction massive du temps de travail avec une compensation salariale complète pour les bas et moyens revenus, et soutenant la journée d'action du 9 avril 2022 de la Grève pour l'avenir:

«Nous travaillons 41,7 heures par semaine, les cadences ne font qu'augmenter. Les 42% des jeunes actifs sont dans une situation critique en termes de stress et autant dans une situation sensible. Cette intensité a aussi un impact sur les femmes, qui choisissent de travailler à temps partiel, et sur l'école. Il est important que le mouvement ouvrier et syndical se joigne aux mouvements féministe et climatique qui exigent aussi une baisse du temps de travail.» Le texte a été contesté par Mike Nista d'Unia Vaud qui, bien que d'accord sur l'idée, s'est dit fâché de l'absence de revendication précise: «Cette résolution ne nous fera pas avancer d'un millimètre dans nos luttes.» La grande majorité des délégués l'a néanmoins adoptée.

UNIA 2.0 OU LA RÉFORME DES STRUCTURES

L'assemblée s'est ensuite penchée sur le projet Unia 2.0 de réforme des structures lancé par le Congrès de juin. Le groupe de suivi a présenté le résultat des 32 conférences zoom tenues cet automne sur 13 thématiques. Ce projet vise à dépasser le «fonctionnement en silos» du syndicat et à jeter «les bases pour notre travail fu-

tur», a rappelé Vania Alleva. Au total, 140 personnes, membres ou employés d'Unia, ont pris part à la consultation. Quelque 1200 propositions ont été collectées, puis réparties sur trois listes: l'une concernant les statuts, l'autre la charte d'Unia et la dernière rassemblant d'autres idées transmises à la direction. Environ 300 propositions relatives aux statuts ont été regroupées en 25 orientations présentées aux délégués, en perspective de leur examen par les instances du syndicat, puis du Congrès extraordinaire prévu en 2023.

Une large discussion a suivi la présentation. Certains délégués regrettant que seuls 40% des participants aux conférences étaient des membres, d'autres la faible présence des femmes ou encore une interprétation ne reflétant pas correctement les discussions. Ainsi, les représentants des jeunes ont contesté une partie du rapport indiquant que les groupes d'intérêt étaient surreprésentés dans les instances nationales d'Unia. Des délégués du groupe des migrants ont rappelé l'importance de ces structures. Un maçon albanais a expliqué qu'il doit se battre non seulement pour ses droits au travail, mais aussi pour ses droits en tant qu'étran-

ger. Un autre délégué a proposé d'approfondir la réflexion avant de soumettre ces orientations aux instances. Le rapport n'a finalement pas été mis au vote, mais il servira de base pour la suite des discussions, notamment au sein du comité directeur et du comité central.

OUI AU TRAIN D'AIDE AUX MÉDIAS

L'assemblée a encore défini les mots d'ordre d'Unia pour les votations fédérales du 13 février. Ce sera Non à la modification de la loi sur les droits de timbre, qui amputera les finances de la Confédération de 250 millions par année, et Oui au train de mesures en faveur des médias. «De nombreux journaux sont en difficulté. Il y a eu des licenciements, des suppressions de postes, des disparitions de titres. Cette aide aux médias est essentielle pour notre démocratie et pour répondre aux fake news diffusées sur les réseaux sociaux. Notre presse syndicale est aussi concernée par ces mesures. Unia doit s'engager contre le référendum lancé par la droite et soutenir ce paquet», a plaidé Yves Defferrard du comité directeur, suivi à l'unanimité par l'assemblée. ■

NON À FRONTEX ET SON ARMÉE...

L'échéance de récolte de signatures contre le financement de l'agence Frontex se rapproche. Solidarité sans frontières précise les raisons de son engagement



Sonya Mermoud

Il ne reste que peu de jours pour atteindre les 50 000 signatures nécessaires au référendum contre le financement de Frontex. Ce dernier a été lancé par une coalition d'organisations actives dans le domaine de l'asile et de la migration – avec le soutien de nombre d'ONG, de syndicats et de partis, dont les socialistes et les Verts – et doit être finalisé d'ici au début de l'an prochain. Une démarche initiée à la suite de la décision prise cet automne par le Parlement d'augmenter le crédit fédéral alloué à l'agence de gardes-frontières et garde-côtes de l'Union européenne (UE). La contribution helvétique passera ainsi de 24 à 61 millions de francs par an jusqu'en 2027, représentant 5% du budget de l'agence. Cette dernière a pour mission de surveiller les frontières extérieures de l'espace Schengen, essentiellement en Méditerranée et en Europe de l'Est et du Sud-Est afin de barrer les routes migratoires. Les opposants l'accusent d'accroître la dangerosité des parcours de fuite et de migration. Et de participer directement ou indirectement à des renouvellements illégaux. Ils dénoncent également l'implication de l'agence non seulement dans les expulsions aux frontières européennes mais aussi sur l'ensemble du Vieux Continent et les brutalités qui souvent les accompagnent.

RÉCIT RACISTE DE LA MIGRATION...

«Sur la base de témoignages de personnes concernées et des recherches des réseaux d'activistes, de nombreux rapports ont émergé ces derniers mois sur le rôle de Frontex et son implication dans la violence contre les personnes migrantes. Diverses enquêtes ont été ouvertes», souligne Solidarité sans frontières (Sof) sur son site. L'ONG fustige également son acti-

vité «d'agence de retour de l'UE». Et, à titre d'exemple, rappelle le renvoi particulièrement controversé de Suisse, en avril dernier, d'exilés éthiopiens dans leur patrie, en proie à la guerre civile. Frontex a également pour mission de procéder à une analyse des risques. «L'agence promeut ainsi le récit raciste de la migration en tant que menace.» De quoi, estime l'ONG, justifier sa propre expansion... Les référendaires précisent en effet que l'agence, fondée en 2005, n'a cessé de croître. Depuis sa création, son budget a augmenté de 7000%, passant de 6 millions d'euros à 11 milliards d'euros pour la période 2021-2027. D'ici ce même laps de temps, la force opérationnelle de Frontex est appelée à devenir une armée de 10 000 gardes-frontières. Un corps permanent qui sera composé de 3000 agents directement employés par Frontex et «secondés» par 7000 autres des Etats membres de l'UE». «L'agence peut déjà acheter ses propres équipements: bateaux, hélicoptères, drones ou encore même des zeppelins», note Sof soulignant qu'elle se trouve également à l'origine du renforcement de la surveillance aérienne en Méditerranée alors que, dans le même temps, les missions de sauvetage officielles continuent d'être réduites. «Cela crée un couloir mortel où les bateaux en détresse sont de plus en plus souvent découverts mais pas secourus.» L'ONG s'indigne encore du «rôle subalterne» que jouent les droits humains dans le processus. Selon l'organisation, en 2020, seulement 0,2% du budget a été affecté à cet effet... ■

Informations supplémentaires sur: sof.ch/fr/news/news-blog.html

Pour signer le référendum, aller sur: frontex-referendum.ch/fr

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lys: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

Fribourg

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

Genève

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous).

Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-

vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ouappelez le 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gare 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Adresse postale: Scan Center, cp 1479, 1001 Lausanne.

Courriel inscriptions: geneve.cc@unia.ch

Courriel formulaire PDU1: geneve.pdu1@unia.ch

Permanence guichets:

Lundi de 14h à 17h.
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32
Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
Mercredi de 8h à 12h.
Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

Neuchâtel

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales les Jeudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

COMITÉS ET GROUPES

GI Jeunesse: 18 décembre, repas de fin d'année, heure et lieu à définir.

AGENDA UNIA

TRANSJURANE

FERMETURES DE FIN D'ANNÉE SYNDICAT

Les secrétariats du syndicat Unia Transjurane, seront fermés du vendredi 24 décembre jusqu'au vendredi 7 janvier 2022 compris. Dès le lundi 10 janvier 2022: ouverture des secrétariats selon l'horaire habituel.

CAISSE DE CHÔMAGE

Horaires du 24 au 31 décembre:
Delémont: permanence le 28 décembre de 14h à 17h.

Moutier: fermé.

Porrentruy: fermé.

Saint-Imier: fermé.

Tavannes: permanence du 27 au 29 décembre selon l'horaire habituel.

Durant cette période, la permanence téléphonique est ouverte du 27 au 30 décembre au 058 332 11 32.

Dès le lundi 3 janvier 2022: ouverture selon l'horaire habituel.

HORAIRES PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Moutier: mercredi de 14h30 à 17h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

NOUVEAUX HORAIRES SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny: de 8h30 à 11h30.

Monthey: de 9h30 à 11h30.

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessous se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont

THIERRY PORCHET/PHOTO D'ILLUSTRATION



LES SALAIRES MINIMUMS AUGMENTENT DANS L'INDUSTRIE

Les minima salariaux de la Convention collective MEM seront gonflés de 1,2% au 1^{er} janvier

Manon Todesco

Depuis 2018, la Convention collective de travail de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) prévoit une adaptation des salaires minimums de la branche au renchérissement du coût de la vie. Une bataille qu'Unia est fier d'avoir menée et gagnée. Les taux ont été fixés le 16 novembre dernier, dans une convention supplémentaire sur les salaires minimums: ces derniers seront augmentés de 1,2% en 2022 (voir le tableau détaillé ci-dessous). Par exemple, un salarié genevois qualifié de l'industrie touchera 4244 francs par mois au lieu de 4197 francs.

Pour la Suisse romande, rappelons que la Région A concerne Genève ainsi que les districts du Gros-de-Vaud, de Lausanne, Lavaux-Oron, Morges, Nyon, l'Ouest lausannois et l'ancien district Riviera pour le canton de Vaud. La Région B com-

prend Fribourg, le Valais et les districts vaudois d'Aigle, Broye-Vully et l'ancien district du Pays-d'Enhaut. Enfin, la Région C regroupe Neuchâtel, le Jura, le district du Jura Nord vaudois et, pour finir, l'arrondissement administratif du Jura bernois, à savoir les anciens districts de Courtelary, La Neuveville et Moutier. ■

COURRIER

OÙ VA-T-ON AVEC CES PRIVILÉGES INDUS?

ALSTOM-BOMBARDIER VEUT SUPPRIMER 150 EMPLOIS

D'ici ce printemps le constructeur français veut réduire ses effectifs d'un tiers sur son site de Villeneuve. Coup dur pour les travailleurs

Aline Andrey

Alstom-Bombardier veut supprimer 150 emplois sur 410 à Villeneuve, soit le tiers de l'effectif du site vaudois. Une mesure qui fait suite à la décision des CFF de passer commande de 286 rames pour le trafic régional au concurrent suisse Stadler Rail. Le mandat a ainsi échappé à Alstom qui a toutefois déposé un recours, encore pendant. Pour l'heure, la direction dit vouloir transformer son site en centre de service (réparation, maintenance, etc.).

A Villeneuve, 54 des 62 trains commandés en 2010 ont été livrés aux CFF. Le contrat initial prévoyait la possibilité d'une commande de 100 rames supplémentaires, mais ce mandat ne se serait plus d'actualité, selon *Le Temps* qui a annoncé la nouvelle non seulement à ses lecteurs, mais aussi aux partenaires sociaux. «Alstom n'a pas respecté la Convention collective de travail (CCT) en ne nous avertissant pas avant», déplore Yves Defferrard, responsable du secteur industrie d'Unia, avant une séance vendredi avec la direction et les autres partenaires de la CCT dont Swissmem. «Toutes les annonces de licenciements sont difficiles à entendre,

mais c'est scandaleux dans des périodes particulièrement sensibles comme Noël! C'est aussi plus difficile d'organiser des consultations avec les travailleurs», souligne le responsable syndical.

Unia Vaud estime qu'il est stratégique de maintenir un centre d'entretien et de construction de matériel ferroviaire en Suisse romande. La consultation du personnel ouverte jeudi dernier doit courir jusqu'à fin février.

«L'ampleur des licenciements est à discuter. Et si le délai de la consultation est bon, la direction doit prévoir de laisser du temps aux travailleurs pour s'organiser et faire leurs propositions», explique Yves Defferrard, qui n'est pas à court d'idées. «Stadler qui a remporté le mandat public des CFF pourrait faire construire ses trains à Villeneuve plutôt qu'en Biélorussie. Il s'agit de maintenir un savoir-faire ici dans un métier d'avenir. Dans ce sens, le Conseil d'Etat vaudois doit aussi intervenir pour une politique industrielle durable.»

LES MONTAGNES RUSSES

Pour mémoire, en mai 2010, le géant canadien Bombardier avait remporté le «contrat du siècle» estimé à 1,9 milliard de francs pour la construction



Alstom-Bombardier a annoncé la suppression de 150 emplois à la suite de la décision des CFF de passer commande de 286 rames pour le trafic régional à son concurrent suisse Stadler Rail.

de 59 trains à deux étages. A ce moment-là, la société comptait 200 travailleurs, dont une trentaine d'ouvriers au chômage technique. Des centaines d'emplois, pour beaucoup temporaires, sont créés. En juin 2017, le constructeur veut liquider 650 emplois fixes et temporaires en Suisse.

Quelque 800 personnes, dont plus de 400 temporaires, travaillent alors à Villeneuve. Finalement la direction annonce la suppression de 167 postes dont 35 postes fixes sur le site vaudois. A cette époque, pour la première fois, des temporaires ont droit à un plan social. En janvier 2021, Alstom rachète la

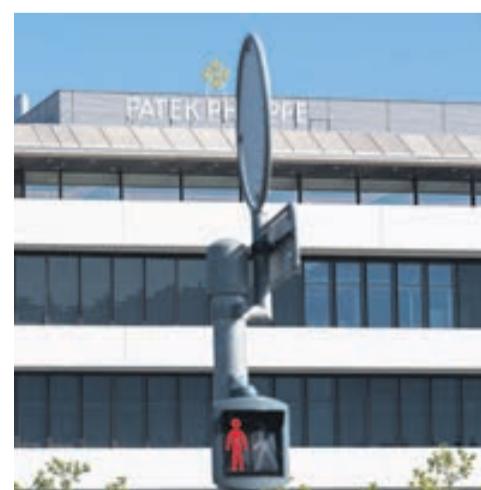
branche transport du canadien Bombardier, faisant de la multinationale française le numéro 2 mondial ferroviaire, derrière le géant chinois CRRC. Une restructuration au niveau européen est en cours. ■

Patek Philippe travaille sur les risques psychosociaux

Des salariés soutenus par Unia avaient dénoncé au printemps les conditions de travail délétères régnant dans la société de haute horlogerie genevoise. Qu'en est-il aujourd'hui?

Jérôme Béguin

Comment ça se passe chez Patek Philippe? Pour rappel, la manufacture genevoise avait défrayé la chronique horlogère au printemps. Soutenus par Unia, des employés et ex-salariés avaient témoigné du stress, du harcèlement, du mobbing ou encore, pour l'un, du racisme, dont ils sont ou avaient été victimes. Certains avaient été licenciés après avoir dénoncé ces faits à la hiérarchie, les autres étant poussés à se taire sous peine d'être sanctionnés. Le syndicat avait transmis une vingtaine de dossiers à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (Ocirt), qui avait pu constater



Sur recommandation de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail, Patek Philippe procède à une évaluation interne mais refuse d'intégrer Unia.

des «pratiques managériales et des lacunes en matière de prévention des risques psychosociaux» ayant un «impact sur la santé du personnel». L'Office avait requis des mesures de mise en conformité. La direction de l'entreprise, de son côté, après avoir nié les faits s'était excusée et engagée à identifier les problèmes et à favoriser le dialogue. Est-ce que ces promesses sont tenues? La réponse d'Alejo Patiño, responsable du dossier pour Unia Genève: «Après avoir rencontré les représentants de l'entreprise et à la suite de différents échanges, ainsi qu'avec l'Ocirt, nous avons fait plusieurs propositions. Les plus importantes n'ont malheureusement pas été retenues. Ils ne veulent pas ouvrir une enquête externe car ils ont lancé une évaluation interne, sur recommandation de l'Ocirt, et ne souhaitent pas la suspendre. Ils refusent d'intégrer Unia à cet audit et à ce que nous organisons des assemblées du personnel dans l'entreprise. Nous le regrettons. Néanmoins, l'entreprise a partagé un certain nombre d'informations avec nous, qui permettent un certain suivi, même si ce n'est pas le suivi que l'on aurait pu espérer. Il faut reconnaître aussi que l'entreprise a mis des moyens afin de remplir les demandes de mise en conformité exigées par l'Ocirt. Nous nous en félicitons, cela valide notre dénonciation. Il ne s'agit pas de problèmes particuliers dans tel ou tel atelier, mais d'un manque de prise en compte des risques psychosociaux dans l'ensemble de l'entreprise et à tous les niveaux. Ils ont admis qu'il existait des difficultés dans la gestion des ressources humaines et nous ont indiqué qu'un grand remaniement dans ce service était engagé.»

LE POINT DANS QUELQUES MOIS

Pour mémoire, les ressources humaines usaient de méthodes pour le moins rudes envers les collaborateurs accusés de ne pas respecter les valeurs proclamées par la société. Une travailleuse avait ainsi raconté avoir été licenciée sur-le-champ et forcée à défilé devant tous ses collègues rassemblés durant la pause le long du couloir de 180 mètres qui traverse le «Paquebot», le siège de Patek Philippe à Plan-les-Ouates.

«Nous avons demandé et obtenu l'arrêt des communications internes équivoques, les deux derniers messages tendant à remettre en cause la parole des travailleurs. Nous ne voulons plus voir de conséquences négatives pour les salariés qui s'expriment et dénoncent des problèmes. Nous veillerons donc sur chaque avertissement, sur chaque licenciement de nos membres, pour déterminer s'il ne s'agit pas de mesures de représailles», prévient le secrétaire syndical.

«Nous comptons aussi sur l'Ocirt pour assurer un suivi», ajoute Alejo Patiño sans cacher son scepticisme sur ce plan. On sait que l'inspection du travail à Genève est insuffisamment dotée en personnel pour remplir ses missions.

«Nous allons continuer comme cela et nous ferons le point dans quelques mois.» Deux rendez-vous sont d'ores et déjà prévus avec les représentants de la direction durant le premier semestre 2022. Et le syndicaliste de conclure: «Nous voulons donner la chance à un vrai partenariat social et espérons une amélioration réelle des conditions de travail.» ■

SMOOD: LA CONCILIATION A DÉBUTÉ

Hier, les représentants d'Unia et de Smood étaient convoqués à Genève pour une première séance de conciliation devant la Chambre des relations collectives de travail (CRCT). Le 6 décembre, le département genevois de l'économie et de l'emploi avait annoncé saisir l'organe de médiation faute d'issue au conflit social. Démarré le 2 novembre à Yverdon, le mouvement soutenu par Unia avait fait boule de neige dans dix autres villes de Suisse romande où une centaine de livreurs et de livreuses ont formé des comités de lutte pour obtenir le paiement de toutes les heures de travail effectuées et des améliorations des conditions de travail et d'engagement. La direction de l'entreprise de livraison, dont le siège se situe dans le canton du bout du lac, comme sa société sous-traitante Simple Pay, avait toutefois refusé d'ouvrir des négociations avec les grévistes. La procédure de consultation engagée pourrait durer jusqu'au mois de janvier, elle sera dirigée par le président de la CRCT, l'ancien conseiller d'Etat socialiste Laurent Moutinot. Durant cette phase, les parties doivent s'abstenir de communiquer et les mesures de lutte doivent être suspendues. Les piquets de grève ont été levés le 7 décembre au soir. Responsable de la logistique pour Unia, Roman Künzler nous indiquait la semaine dernière saluer cette démarche du Canton de Genève: «Nous espérons trouver par ce biais une solution pour les travailleurs de Smood et Simple Pay.» ■ JB



OLIVIER VOGE SANG

Sonya Mermoud
Photos Olivier Vogelsang

Le rendez-vous est fixé au bureau de Stéphane Mettraux, à Cugy, dans le Gros-de-Vaud. Atmosphère particulière. Une série d'animaux empaillés hantent le lieu, victimes d'accidents ou trouvés morts naturellement. Sous l'œil faussement vif d'un sanglier, dans le voisinage d'une hermine, d'une martre, d'une fouine, d'un putois... au mouvement et à l'expression à jamais figés, en présence du fantôme d'un lynx... le garde-faune évoque son métier. Une profession choisie en raison de son intérêt pour l'environnement, qui plante ses racines dans l'enfance. «Gamin, j'accompagnais mon grand-père à la chasse. Il m'a transmis sa passion. J'ai obtenu mon permis à l'âge de 18 ans.» Une explication que ce Vaudois de 46 ans n'estime pas en contradiction avec son engagement. «C'est difficile d'appuyer sur la gâchette, mais il est nécessaire, dans certains cas, de réguler la faune sauvage, à l'image du sanglier», affirme celui qui limite aujourd'hui ses tirs au cadre de sa fonction. Une tâche aux multiples facettes. Rompu aux longues marches, Stéphane Mettraux, surveille la faune, procède au recensement des mammifères et des volatiles, observe leur état de santé, œuvre à leur assurer de bonnes conditions de vie, veille à l'équilibre entre le gibier et la forêt... Aidé d'un homologue, il travaille sur un territoire allant de Lausanne à Montreux en passant par Oron et une partie de la Riviera. Le garde-faune intervient aussi sur appel, lors de déprédations, de nuisances, de situations hors du commun. Et tend, de manière générale, à assurer une cohabitation harmonieuse entre humains et animaux sauvages. Une mission délicate qui lui vaut aussi des inimitiés.

À POILS, ÉCAILLES ET PLUMES...

«Je reçois régulièrement des plaintes en raison de dégâts à des cultures, propriétés et perte de bétail.» Pépinières visitées par des chevreuils friands de jeunes pousses, champs de maïs retournés par des sangliers en quête de grains, vignes fréquentées par des blaireaux se régalant de raisins, cadavres de vaches, de moutons avec suspicion de prédateurs, etc. Stéphane Mettraux entre en jeu. Il doit alors mener l'enquête, évaluer les dommages, le montant d'indemnités - le Canton verse à ce titre près d'un million de francs en moyenne par an - et proposer des solutions spécifiques. Ces dernières comprennent, entre autres, la pose de clôtures, l'usage de répulsifs ou le tir des indésirables, parfois avec la collaboration de chasseurs. L'homme est aussi sollicité lors d'accidents de la route impliquant des animaux sauvages blessés en fuite. «Des collisions de ce type se déroulent fréquemment. Je dois alors retrouver la bête et abréger ses souffrances.» Une mission remplie avec l'appui de son chien Newton, un braque hongrois dressé à flairer l'odeur du sang de gibier. Le téléphone du surveillant sonne aussi très souvent pour signaler la présence «d'intrus» chez des particuliers ou dans l'espace public. Un oiseau prisonnier d'une cheminée, une fouine réfugiée dans des combles, une vipère tapie dans un jardin, un renard entré dans un salon de coiffure, et même une mygale... Stéphane Mettraux est appelé à la rescousse et organise le sauvetage. Il doit parfois aussi composer avec la colère des personnes. «Des pétitions ont par exemple été signées contre les

COHABITER AU MIEUX AVEC LES ANIMAUX

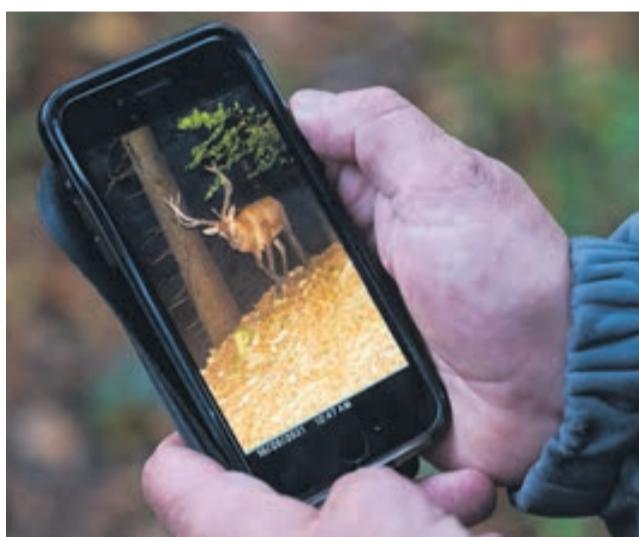
Depuis dix ans, Stéphane Mettraux exerce le métier de garde-faune. Une profession aux multiples facettes qu'il qualifie de passionnante



La surveillance de la faune figure en tête de liste des attributions de Stéphane Mettraux.



Vérification des images prises par un piège photographique. Avec parfois à la clef de belles surprises comme ce cliché révélant la présence d'un cerf. Le surveillant a aussi pour mission d'observer l'état de santé des animaux et leur assurer de bonnes conditions de vie.



cris des corbeaux freux. Il faut parvenir à déstabiliser la colonie et à éviter les dérapages à l'image de tirs de particuliers», indique le passionné, endossant le rôle de médiateur. Installation de filets, recours à des leurres, sollicitation de fauconniers, abattage et élagage d'arbres et, parfois, tirs d'effarouchement... Les moyens varient. «Tout l'art consiste à trouver un équilibre acceptable pour l'ensemble.»

MOTUS SUR LE LOUP

En revanche, aucune tolérance envers le braconnage et les infractions diverses sur l'ensemble du territoire cantonal. Agent de police asservi, le garde-faune agit le plus souvent sur dénonciations et procède à des investigations. «La nature des délits? Des animaux tués en vue de leur consommation, des œufs de cygne dérobés, objets de décoration ou de nourriture.

Certaines personnes capturent des oiseaux, comme le chardonneret, pour les revendre. Il y a aussi des privés qui, exaspérés par exemple par la perte de poules dévorées par un renard ou le concert de corvidés, font justice eux-mêmes...» Et le loup dans tout ça? Stéphane Mettraux se refuse à tout commentaire. Rappelons que le Canton a mandaté les gardes-faunes pour tirer deux jeunes adultes. Un ordre cha-



Pour remplir sa mission, le policier dispose d'un véhicule tout-terrain mais, appelé à effectuer de longues marches, compte aussi sur ses mollets d'acier.



Le garde-faune et son collègue au quotidien, un braque hongrois dressé à flairer l'odeur du sang de gibier. Au premier plan, des traces laissées par des sangliers.



Lasso, armes de services, kits pour effectuer des tests ADN, jumelles thermiques... Autant d'instruments utiles au métier.



Un mot laissé à l'attention de l'agent. Outre des interventions ponctuelles, l'homme se charge de recenser mammifères et volatiles.

huté par la présence sur le terrain de militants pro-loups... Si le policier ne s'exprime pas sur la thématique, il note toutefois que le canidé est volontiers accusé de tous les maux. «Une bête morte trouvée dans un pré, dépecée par des charognards? Le coupable est tout désigné. Les échantillons d'ADN prélevés sur les dépouilles et envoyés pour analyse dans un laboratoire à Berne démentent les accusations à l'emporte-pièce.»

SURPRISES MAGNIFIQUES

Le téléphone restant ce matin muet, Stéphane Mettraux propose une incursion sur sa zone d'action. Le véhicule tout-terrain hoquette sur un étroit chemin forestier. Bise, brume et pluie intermittente rendent l'atmosphère particulièrement fraîche. Une première halte permet de vérifier les éventuelles images prises par des pièges photographiques. Chou blanc avec le premier appareil. Le second révèle la présence d'un goupil. «J'adore ce système. On peut avoir des surprises magnifiques comme des lynx, cerfs, chamois, blaireaux. Grâce aux pièges photographiques - une vingtaine dans ma circonscription - on sait que la région compte encore des putois, particulièrement discrets.» Retour dans le 4x4. Sur la commune de Montpreveyres, un champ de maïs a subi les labours intempestifs d'une dizaine de sangliers attirés par la nourriture et la possibilité de repli dans la forêt attenante. Une configuration de lieu idéale pour les suidés. «Il y en a déjà pour 2000 francs de dégâts...» chiffre le garde-faune observant les traces laissées par les importuns, avant de rappeler son chien sprintant dans les parages. Le fougueux braque hongrois obtempère au terme de quelques folles courses supplémentaires arrachées au timing. Et remonte, vaincu par le ton autoritaire de son maître, dans sa cage installée à l'arrière du véhicule. Un espace qui abrite aussi une série d'instruments nécessaires à l'activité du garde-faune: des armes de service de différents calibres et une autre hypodermique, des gants, des jumelles thermiques, un lasso, des récipients utiles aux prélèvements de sang, des kits pour effectuer des tests ADN, etc. Sans oublier différents formulaires administratifs, ce volet occupant 50% du travail du garde-faune.

PRESSIONS SUR LA FAUNE

La visite se poursuit par la découverte d'un barrage préservé érigé par des castors. Le garde-faune fait ensuite une halte à un étang protégé où foulques et colverts, inquiets de l'intrusion, poussent des cris d'alerte. Dans une autre zone à sangliers, se dresse un piège. «Le but? Capturer des spécimens et les munir de collier GPS pour suivre leurs déplacements. Nous cherchons aussi à surveiller d'éventuels cas de peste porcine», indique le passionné. Et d'ajouter: «On ne s'ennuie jamais dans ce métier.» La faune est-elle suffisamment protégée? «Notre département multiplie les efforts en la matière, mais certaines espèces, comme le Grand Tétras, sont menacées de disparition. Nous, humains, prenons beaucoup de place, augmentant la pression et l'impact sur le milieu. Les différentes parties prenantes dans la nature - organisations écologiques, chasseurs, agriculteurs, inspecteurs forestiers ou encore promeneurs - doivent parvenir à concilier des intérêts divergents et tirer à la même corde.» ■